

ACRO-BAT et VOL-TIGE

Deux propositions de Claude Alma pour « Art et biodiversité » en val de Choisille (projet porté par le Conseil Départemental d'Indre et Loire).

Pourquoi ACRO-BAT et VOL-TIGE ?

Ces animaux, tant les chauve-souris (ACRO-BAT) que les hirondelles et les martinets (VOL-TIGE), nous émerveillent et nous impressionnent par leurs prouesses multiples, intrépides habitants des airs et du ciel. Mais ces titres traduisent aussi l'idée que, comme les acrobates et les voltigeurs, leur vie est périlleuse, ils prennent des risques sans cesse et leur existence même est menacée. C'est aussi cette idée de fragilité que j'ai souhaité faire apparaître dans la forme des propositions qui évoque des populations en danger dans des ruines après des combats, ces vestiges faisant référence symboliquement aux conséquences de l'influence négative de l'homme sur l'environnement.

Donc, après avoir généré le chaos, protégeons et favorisons la vie, dans toute sa diversité.

Pourquoi deux propositions ?

Pour répondre à cet appel à projet « Art et biodiversité », j'ai choisi de suivre la ligne que j'avais énoncée dans ma note d'intention. Il me semble important d'en rappeler le contenu puisqu'elle précise le contexte environnemental et le « substrat » philosophique et créatif du projet, les phases de conception et de réalisation en découlant directement.

Ainsi, j'ai choisi de présenter deux propositions différentes car ne répondant pas tout à fait aux mêmes attentes et ne correspondant pas à la même réalité environnementale. Je pense également que le public ne développe pas le même imaginaire pour les deux types d'animaux. Néanmoins, l'implantation sur des sites très proches, l'utilisation de matériaux communs et d'une « palette » de couleurs similaire donne une cohérence au projet dans son ensemble, sans oublier la trame conceptuelle inspirée de bâtiments endommagés par des conflits qui demeure commune aux deux propositions.

Rappel de la note d'intention :

Éléments de recherche pour ma proposition

La demande est de nature différente selon qu'il s'agisse des chiroptères d'une part ou des hirondelles et martinets d'autre part. Si les seconds sont des oiseaux migrateurs diurnes, les premiers passent toute l'année dans nos régions et sont nocturnes.

Il conviendra donc de réaliser une ou plusieurs « archisculptures » **dédiées à la nidification des hirondelles et des martinets** et un ou plusieurs modules de **nidification et d'hivernage en ce qui concerne les chiroptères**, avec, dans les deux cas **la volonté d'interpeller et de sensibiliser le public.**

Pour sensibiliser et interpeller le public à propos de cette situation d'urgence que représente la préservation de ces espèces et de la biodiversité, j'envisage **un geste architectural fort et engagé** :

outre l'allusion à une intrusion urbaine dans un milieu naturel, la forme déstructurée de la ou des tour(s) évoquera celle de **bâtiments en ruine dans une zone de combat ou de bombardement.**



« Pied de nez » aux chasseurs, les impacts de projectiles deviennent des orifices de différentes tailles pour que les martinets identifient mieux leurs nids. Les décrochements et ouvertures béantes se transforment en autant de perchoirs pour les hirondelles. Les bâtiments calcinés offrent des abris dans lesquels se dissimulent les chauve-souris.



L'idée étant que, symboliquement, **le chaos généré par l'homme devient source d'inspiration pour accueillir l'expression de la vie et de la biodiversité dans la nature, comme un optimiste retournement de situation.**

ACRO-BAT

Réalisation de modules avec caissons suspendus abritant les chiroptères dans des conditions optimales.



Rappel de la note d'intention :

Pour les chiroptères :

Ces mammifères volants, dont 22 espèces sont présentes en Touraine (essentiellement murins et pipistrelles), requièrent **chaleur, calme et obscurité** pour leur repos suspendu, quotidien ou hivernal. Les modules devant les accueillir doivent donc présenter des caractéristiques de **confort thermique et acoustique**, d'autant que leur unique petit de l'année est très frileux et nécessite le relais de plusieurs adultes pour l'entourer et le réchauffer.

Par ailleurs, ces chauves-souris présentent une peau formant une très fine membrane entre leurs phalanges qui est très sensible au dessèchement. Le maintien d'un certain taux d'humidité est donc indispensable dans leur environnement de sommeil.

Dans ce contexte, je propose de suspendre ces modules (ou « bat – iments ») sous la voûte des ponts, constatant que la rocade ouest comme la voie de chemin de fer enjambent la Choisille à plusieurs reprises, notamment dans la partie nord du site. En outre, les chiroptères occupent souvent les fissures et interstices de ces ouvrages d'art.

Sur le plan formel, ces modules évoqueraient **la silhouette stylisée des chauves-souris** au repos, suscitant d'autant plus l'intérêt et la curiosité du promeneur.

Chaleur, calme et obscurité sont les maîtres mots qui m'ont guidé pour la conception de ces modules à la forme évocatrice.

Ils seront implantés par deux, ou plutôt par couple, à trois endroits : sur le lieu dit de Charcenay (deux paires), un peu à l'écart des espaces aménagés pour le public, et le long de la promenade (une paire). La proposition initiale d'implanter des modules sous les ponts, bien que très adaptée au mode de vie des chiroptères, ayant été écartée par le choix du commanditaire de restreindre le périmètre d'implantation.



Ces modules dont les dimensions s'inscrivent dans un rectangle d'or (805X1303mm par 600mm de profondeur) bénéficient d'un aménagement intérieur favorisant un confort thermique et acoustique pour les animaux.

Ils sont réalisés en panneau de bois massif épais et un isolant en fibres naturelles recouvre le plafond. Cette couche est protégée par un grillage à maille fine qui permet en outre une parfaite accroche des chiroptères.

Les orifices d'accès orienté côté sud, évoquant quelques impacts de projectiles, sont situés dans la partie inférieure du module pour éviter les courants d'air.

Ces modules ne nécessitent pas d'entretien particulier puisqu'une longue fente ainsi que deux parois pentues à l'intérieur permettent l'évacuation des excréments sans avoir à ouvrir le caisson. Il s'agit de plus d'un moyen aisé et rapide de vérifier l'occupation de l'abri. L'installation d'une caméra infra-rouge reste bien-sûr tout à fait envisageable.



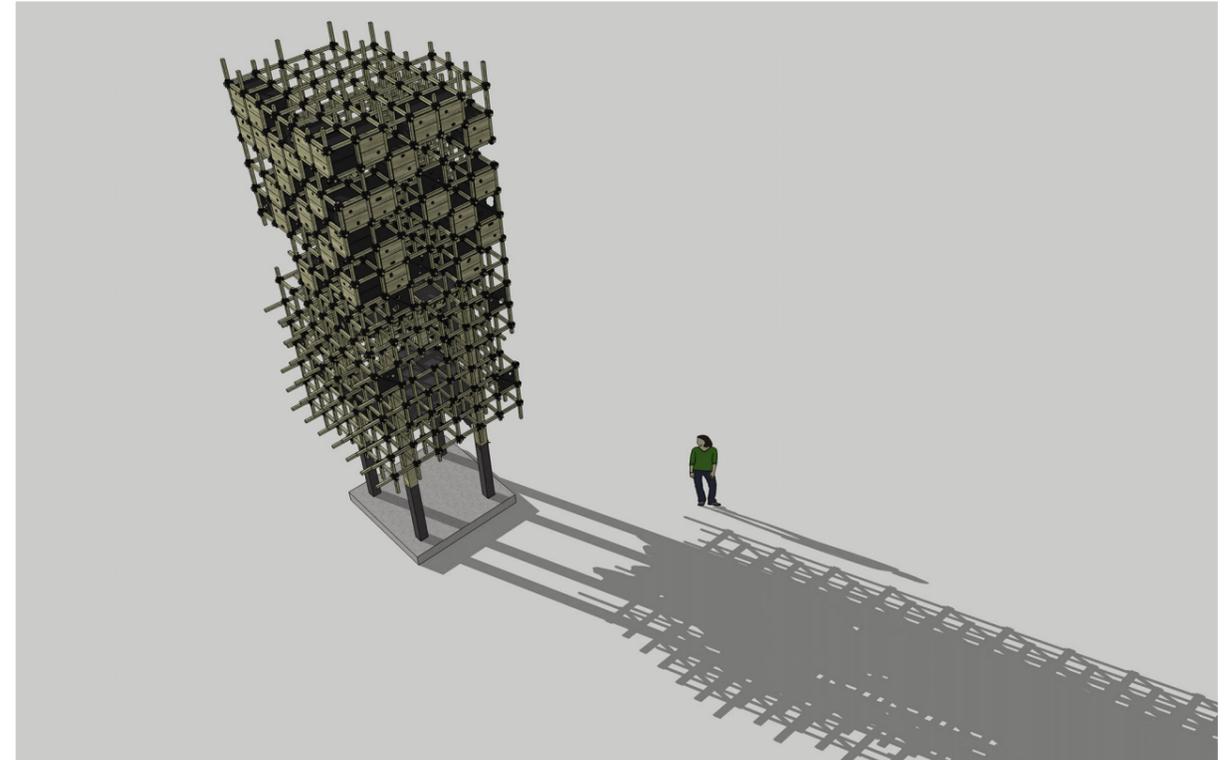
A l'extérieur, la surface du bois a un aspect calciné (traitement par brûlage), donnant une couleur sombre proche de celle des animaux et évoquant un bâtiment endommagé correspondant à la ligne conceptuelle du projet. Cette couleur permet en outre une bonne accumulation de la chaleur durant l'hiver, pouvant amener les chiroptères à utiliser ce gîte pour l'hivernage.

Un zinc prépatiné noir vient couvrir chaque module au zénith.

Une structure en bois de châtaignier scellée sur une fondation en béton vient supporter les modules leur garantissant d'être à l'écart des regards indiscrets et des prédateurs.

VOL-TIGE

Réalisation d'une structure architecturale accueillant trois types de nichoirs : hirondelles rustiques, hirondelles des fenêtres et martinets.



Rappel de la note d'intention :

Pour les hirondelles et les martinets :

L'hirondelle rustique nécessite un espace à l'abri mais néanmoins ouvert pour nidifier, acceptant volontiers des nids artificiels (chanvre/chaux ou terre/paille) accrochés aux solives d'un plafond. La nidification en colonie est possible, surtout si des perchoirs bien exposés (fils, branches nues, arêtes de toit...) se trouvent à proximité.

Le martinet accepte également la nidification en colonie dès l'instant où les trous d'accès aux nids sont singularisés pour éviter les confusions, le martinet arrivant souvent à toute vitesse pour s'engouffrer dans la cavité. Habitué des tours et des clochers, le martinet exige que son nid soit haut perché (au moins 4m).

En tenant compte de ces spécificités, je prévois d'accueillir les nichoirs de ces deux oiseaux dans **un même module architectural** en bois (robinier et sapin de douglas) qui prendra la forme d'**une tour sur pieds** ou pilotis. Les martinets occuperont la partie haute, fermée et divisée en nichoirs individuels et les hirondelles nicheront dans la partie basse, sous le plancher mais à bonne distance du sol (3m) pour éviter les prédateurs tels que chats, fouines ou lérots.



Une tour en ossature bois (poteau/poutre et trame tridirectionnelle en châtaignier) comportant deux niveaux de plancher vient s'ériger au lieu-dit de Charcennay, tout près du parking et de l'espace aménagé pour l'accueil du public.

Son aspect déstructuré, sa trame imparfaite et ce qui s'apparente à de multiples impacts de projectiles sur sa façade évoquent d'emblée la structure d'un bâtiment endommagé. Avec près de 8 mètres de hauteur, il constitue une véritable incursion urbaine dans ce milieu naturel. C'est bien d'habitat collectif dont il est question puisqu'entre 40 et 60 nichoirs pour martinets, au moins 32 nids d'hirondelles des fenêtres et plus de 40 nids d'hirondelles rustiques sont prévus accrochés à la structure ou incrustés dans la trame. La priorité est donnée aux façades sud et est pour le positionnement des différents nids.

La structure porteuse en châtaignier massif est renforcée de plaques d'acier noir traitée anti-corrosion pour assurer le contreventement et garantir un espace « intérieur » aux hirondelles rustiques.

La trame (tasseaux de châtaignier de 40X40mm) est assemblée au moyen de près de 800 manchons tridirectionnels en inox peints en noir mat.

On retrouve ce noir mat avec des plaques de zinc prépatiné qui viennent recouvrir les différentes zones sensibles à la pluie (nichoirs martinet, planchers et nids extérieurs) et qui ponctuent la façade dans un jeu de damier avec les nids de martinet. Pour éviter l'accès des prédateurs, elles recouvrent également la base des poteaux de la structure.

Chaque nichoir pour martinet (en bois massif) dispose d'un orifice différent pour les oiseaux identifient bien leur nid. Un accès à l'arrière permet un entretien facile (traitement anti parasitaire éventuel). Les nichoirs sont posés dans la trame et fixés par une vis à l'arrière.

Les nids d'hirondelles sont préfabriqués en chanvre/chaux ou terre/paille/ciment sur des plaquettes de châtaignier pour une mise en place aisée et modulable.

L'accès dans tout l'édifice est facilité par une cheminée interne centrale et deux trappes dans les planchers.

Ce système assure une grande sécurité de travail dans la structure et permet un entretien ou des visites notamment par les élèves de l'Agrocampus très proche, élèves qui seront les futurs acteurs des milieux naturels donc potentiellement des garants de la protection de l'environnement.

L'utilisation de matériaux naturels, nobles et durables garantit un entretien extrêmement limité.

Dans tous les cas, je préconise une signalétique présentant le projet mais également et surtout permettant de donner des indications au public pour qu'il devienne à son tour un acteur de la protection de l'environnement.

ACRO-BAT et VOL-TIGE
CHIFFRAGE ET ECHEANCIER 2018

Terrassement et fondations	1000	JUIN
Fournitures pièces métalliques et traitement anti-corrosion	6400	JUIN
Fabrication et fournitures caissons/nids/nichoires	7600	JUIN/JUILLET/AOUT
Fourniture et pliage de zinc	1400	JUILLET
Fourniture bois de structure et trame	3200	JUILLET
Transport levage manutention	1200	SEPTEMBRE
Quincaillerie et fournitures	400	JUIN
Montage et assemblage	2500	JUILLET/AOUT/SEPTEMBRE
Honoraires	1300	
TOTAL	25000	

Prix en euros TTC